

## **Garance, un portrait**

Garance défie les idées reçues sur la violence par son analyse féministe de genre. Remettre en question les stéréotypes sexistes permet aux femmes et aux hommes de créer des nouvelles solidarités et de renforcer celles qui existent.

Le respect de l'intégrité physique et morale, ainsi que le respect des limites de chacun/e font partie intégrante des droits humains fondamentaux. Voilà pourquoi Garance favorise et renforce le droit pour chacun/e de choisir et de poser ses propres limites, de façon individuelle et collective.

Garance s'inscrit dans une logique de prévention primaire, entre autres par l'autodéfense. Nous appliquons une approche pédagogique collective, globale et cohérente en tenant compte de toutes les facettes d'une personne, qu'elles soient émotionnelles, mentales, verbales ou physiques. Nous voulons contribuer à plus de bien-être et de sécurité.

Nos activités permettent aux participant/e/s de développer et renforcer leurs ressources, leur détermination et une image plus positive d'elles/eux-mêmes et de leur groupe social.

Nous oeuvrons à développer des éléments indispensables à ceux-ci à savoir l'autonomie, la confiance en soi et la capacité d'action des citoyen/ne/s.

## **Garance a dix ans...**

### **... et elle a besoin d'un cadre politique claire et cohérent.**

Investir dans la prévention primaire permet d'épargner des dépenses importantes dans les secteurs curatif et répressif. La Belgique doit honorer ses engagements internationaux pour développer une politique de prévention des violences efficace. Une vraie politique de prévention primaire :

- est transversale et interdisciplinaire/intersectorielle
- a une coordination forte et continue entre tous les niveaux et entités fédérées de notre paysage politique complexe
- suit une vision à long terme
- chiffre les coûts des violences pour la collectivité
- investit des moyens financiers et humains suffisants
- utilise le *gender budgetting* pour s'assurer que toutes les politiques publiques participent à la prévention des violences
- couvre toute la population et cible spécifiquement des groupes particulièrement vulnérables
- rend visible, valorise et utilise l'expertise spécifique et la capacité d'action des femmes en matière de sécurité par un processus de prise de décision participative
- évalue ses outils régulièrement afin que les investissements mènent à une réelle diminution des violences

### **... et elle a besoin que l'éducation soit non-sexiste.**

Il n'y a pas d'âge pour apprendre. C'est pourquoi la prévention des violences doit avoir sa place dans l'enseignement dès le plus jeune âge. Pour cela, il faut:

- Inclure dans le programme scolaire, dès la maternelle, des ateliers de lutte contre les stéréotypes sexistes et les discriminations, ainsi que des cours d'autodéfense féministe spécifiques au genre
- Former les enseignant/e/s et éducateurs/trices à la prévention des violences
- Mettre en place des procédures et des programmes pour lutter contre le harcèlement sexuel et moral dans l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur

**... et elle rêve de travailler en sérénité quand elle sera grande.**

Depuis 2002, la Belgique s'est dotée d'une loi pour la lutte contre les violences et le harcèlement au travail obligeant les employeurs à prendre des mesures de prévention. Il faut:

- que la loi de bien-être au travail précise les mesures en matière de prévention primaire des violences et du harcèlement au travail
- encourager les employeurs à mettre en place des plans de prévention primaire, y inclus des formations d'autodéfense reconnues par le dispositif chèques formation
- former les personnes de confiance et les conseiller/e/s de prévention à la prévention primaire des violences

**... et elle a besoin de se sentir en sécurité dehors.**

La sécurité est souvent réduite aux seules questions policières et sociales. Mais l'environnement urbain a un impact important sur le sentiment de sécurité des femmes et des hommes. C'est pourquoi il faut:

- intégrer la lutte contre les violences et le sentiment d'insécurité dans le domaine de l'aménagement urbain

**... et elle a besoin d'aide face à la violence.**

Des nombreux services d'aide aux victimes et aux auteurs de violence existent, mais il y a trop peu de places disponibles. De plus, des lacunes persistent, ce qui résulte dans l'exclusion de certains groupes particulièrement vulnérables de ces services. C'est pourquoi il faut:

- garantir l'accès de toutes les personnes, indépendamment de leur statut légal, aux structures d'aide pour victimes de violence et garantie de non perte du statut légal en cas de fuite du domicile conjugal pour causes de violence
- demander aux auteurs de violence une réparation des dommages encourus pour la collectivité et pour la victime
- créer une équivalence au Sécral (fonds qui paie les pensions alimentaires aux femmes puis les récupère auprès des maris) en tant qu'intermédiaire entre auteurs et victimes pour le paiement des soins, et d'une pension alimentaire pour des victimes financièrement dépendantes de l'auteur

**... et elle a besoin d'argent.**

Depuis 10 ans, Garance fonctionne avec des bouts de ficelle et de l'autoexploitation de ses membres. Nous avons pu réaliser des avancées importantes, mais cette situation ne peut pas continuer ainsi – nous avons besoin d'un financement structurel. Nous appelons les autorités à investir dans une structure durable de prévention primaire des violences qui peut assurer l'amélioration de qualité et le maintien des acquis, entre autre par:

- des cours d'autodéfense féministe gratuits pour tou/te/s
- la création de nouveaux outils pour travailler avec des groupes vulnérables
- la formation de nouvelles formatrices
- la création de partenariats durables
- l'intégration des garçons et des hommes.